

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DÉBIT DE BOISSONS

Service Affaires générales

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) :

Fonction :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de **2^e catégorie** à :

à l'occasion de :

Le : de h à h

Le : de h à h

Le : de h à h

Saint-Junien, le

Signature :

ARRÊTE DU MAIRE

Le Maire de Saint-Junien, soussigné,

Vu la demande ci-dessus,

Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique,

Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code général des collectivités territoriales,

ARRETE

M. – Mme

Est autorisé(e) à ouvrir, **aux dates et heures indiquées ci-dessus**, un débit de boissons temporaire de **2^e catégorie**

à :

A l'occasion de :

A charge pour lui (elle) de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires en vigueur relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Saint-Junien, le